

l'arrivée de M^{sr} notre Evêque en France et que sa présence ferait plus que toutes les représentations que nous pourrions faire. Il connaît mieux que personne les besoins de notre Chapitre, aussi bien que ceux du diocèse. Vos mémoires ont été trouvés très bons et l'on pense que la Cour ne peut se dispenser d'y avoir égard de manière ou d'autres. Le nouveau ministre est si accablé d'affaires et si peu, quant à présent, au fait des affaires des colonies, qu'il ne donne ses décisions qu'après bien des examens dont M. le comte de Maurepas n'avait pas besoin ; ce qui fait que, cette année, vous n'aurez aucune décision positive sur les demandes que vous avez faites. Je ne crois pas que MM. les abbés de Pontbriand, de l'Isle-Dieu, Couturier, M^{sr} l'ancien Evêque de Mirepoix et M^{sr} Dosquet, non plus que la Cour, avec lesquels j'ai eu plusieurs conférences sur votre projet, vous parlent différemment de ce que j'ai l'honneur de vous écrire."

A cette époque, M^{sr} de Pontbriand avait tant d'œuvres, tant d'affaires sur les bras qu'il ne pouvait se décider à passer en France. Il écrivait à ses sœurs : "je ne puis dissimuler l'envie que j'aurais de vous voir, mais je vous prie de ne plus parler de mon voyage." D'après les lettres de l'abbé de l'Isle-Dieu et des ministres de Maurepas, Rouillé et Machault, il est certain que M^{sr} de Pontbriand était tenu en très haute estime à la Cour et que l'on était heureux, lorsque les circonstances le permettaient, de lui être agréable. Plût au ciel qu'il eût pu se rendre en France et mettre fin par l'autorité de sa présence et de sa parole aux difficultés énormes que nous allons raconter et arrêter le procès qui commençait—pour ne jamais finir—entre son Chapitre et son Séminaire, et assurer à jamais les droits de l'évêque de Québec qui s'y trouvaient intéressés. M. de Gannes défendait, lui, les prétentions de ses confrères avec son zèle accoutumé et il ne manquait pas dans ses lettres de leur donner toutes les